



Bruxelles, le 1.12.2015  
COM(2015) 408 final/2

**CORRIGENDUM**

This document corrects document COM(2015) 408 final of 26.08.2015.

Concerns the French language version.

Terminological and sense-related corrections throughout the document.

The text shall read as follows:

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU  
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ  
DES RÉGIONS**

**Projet de rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du  
cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de  
la formation («Éducation et formation 2020»)**

**Nouvelles priorités pour la coopération européenne en matière d'éducation et de  
formation**

{SWD(2015) 161 final}

## **1. CONTEXTE**

L'Europe doit s'atteler à un certain nombre de tâches urgentes: restaurer la création d'emplois et favoriser la reprise économique, parvenir à une croissance durable, combler le déficit d'investissement, renforcer la cohésion sociale et accorder la plus grande attention aux phénomènes de radicalisation et de violence. Dans le même temps, elle doit s'attaquer aux défis à long terme que constituent le vieillissement de la population, l'adaptation à l'ère numérique et la compétitivité dans une économie mondiale, fondée sur la connaissance.

La réponse stratégique de l'Europe dans le cadre du nouveau programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique marque un nouveau départ. Nombre d'arguments économiques plaident en faveur du rôle essentiel que le secteur de l'éducation et de la formation, propice à la croissance, joue dans le cadre de ce nouveau programme. L'investissement dans le capital humain constitue un placement judicieux. Une éducation et une formation de qualité contribuent à favoriser une croissance économique durable: elles alimentent la recherche et le développement, l'innovation, la productivité et la compétitivité. Comme cela a été souligné dans les lignes directrices pour l'emploi 2015, il convient d'améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes d'éducation et de formation afin de relever le niveau de compétence de la main-d'œuvre et de remédier à l'inadéquation des compétences, de façon à mieux anticiper et répondre aux besoins des marchés du travail, qui évoluent rapidement. Dans une société de plus en plus numérique, et dans la perspective d'une transition vers une économie circulaire, cette nécessité n'en est que plus impérieuse.

Le déchaînement tragique d'actes extrémistes violents qui a marqué le début de l'année 2015 nous a rappelé que l'éducation et la formation ont un rôle important à jouer pour promouvoir l'inclusion et l'égalité, cultiver le respect mutuel et ancrer les valeurs fondamentales dans une société ouverte et démocratique. Parce qu'elles concernent le plus grand nombre, et en particulier les plus défavorisés, l'éducation et la formation sont des instruments fondamentaux pour prévenir la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations et lutter contre celles-ci, et pour jeter les bases d'une citoyenneté active. Il convient donc de redoubler d'efforts en matière d'éducation et de formation, de façon à mieux assurer l'accès à un apprentissage de qualité pour tous et, partant, à favoriser la convergence sociale vers le haut.

L'éducation et la formation contribuent ainsi de manière substantielle à plusieurs stratégies et initiatives de l'UE, comme la stratégie Europe 2020, l'initiative pour un marché unique numérique, le programme européen en matière de sécurité et le plan d'investissement pour l'Europe, tout en respectant la compétence des États membres en ce qui concerne leurs propres systèmes d'éducation et de formation. Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020») complète les actions nationales et soutient les États membres, grâce à des échanges entre pairs, à l'apprentissage mutuel et à la constitution d'une base de connaissances, dans le cadre de la poursuite des réformes destinées à améliorer encore leurs performances.

Le suivi de l'éducation et de la formation effectué en 2014 par la Commission montre que de sérieux défis restent à relever:

- 20 % des personnes âgées de quinze ans en Europe éprouvent des difficultés dans les domaines de la lecture, des sciences et des mathématiques; 20 % des adultes ont une mauvaise maîtrise de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, et 25 % n'ont pas de bonnes compétences numériques - pourtant, 10,7 % seulement de ces personnes participent aux programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie, dont très peu d'adultes peu qualifiés;

- le taux d'abandon scolaire s'élève actuellement à 11,1 % et si 19 États membres ont atteint le grand objectif de la stratégie Europe 2020, il y a encore plus de 5 millions de jeunes en situation d'abandon scolaire, dont le taux de chômage reste élevé (41 %);

- le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur continue de s'améliorer et s'établit désormais à 37,9 %. 16 États membres ont atteint le grand objectif d'Europe 2020, mais le problème de l'employabilité des diplômés reste aigu dans les pays les plus touchés par la crise.

Le bilan approfondi à mi-parcours du cadre stratégique «Éducation et formation 2020», réalisé en 2014 avec le concours des États membres et des principales parties prenantes et sur lequel se fonde le présent rapport, a permis de tirer trois grandes conclusions:

- la grande valeur d'un cadre intégré couvrant les domaines de l'éducation et de la formation à tous les niveaux a été confirmée. Le besoin actuel de flexibilité et de perméabilité entre les diverses expériences d'apprentissage exige une cohérence des politiques à tous les niveaux, depuis l'enseignement préscolaire et scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement et la formation professionnels, l'éducation et la formation des adultes.

- les quatre objectifs stratégiques du cadre «Éducation et formation 2020» (et les critères de référence européens actuels) restent valables, dans la mesure où ils s'inscrivent dans une perspective d'avenir et ont été exposés de manière exhaustive dans les conclusions du Conseil de 2009 concernant le cadre «Éducation et formation 2020», lesquelles offrent une base solide pour les activités qui s'y rattachent jusqu'en 2020. Toutefois, l'angle politique doit être redéfini de façon à englober à la fois les défis, tant économiques qu'en matière d'emploi, qu'il est urgent de relever et le rôle que doit jouer l'éducation dans la promotion de l'équité et de la non-discrimination ainsi que dans la transmission des valeurs fondamentales et des compétences interculturelles et l'encouragement à la citoyenneté active;

- le rôle du cadre stratégique «Éducation et formation 2020», en ce qu'il contribue à la stratégie globale de l'UE pour l'emploi, la croissance et l'investissement, notamment au semestre européen, doit être approfondi. Il importe notamment de renforcer la base de connaissances et l'apprentissage mutuel sur les thématiques de la réforme, ainsi que d'améliorer la pertinence du cadre par rapport à chaque pays.

En raison des défis et des conclusions exposées ci-dessus, et afin de mieux aligner le cadre «Éducation et formation 2020» sur le mandat politique et les priorités de l'UE, le présent rapport conjoint propose d'inscrire la coopération européenne dans ledit cadre jusqu'en 2020, ce qui ferait passer son cycle de travail de trois à cinq ans.

## **2. PRINCIPAUX DEFIS ET PRIORITES FUTURES**

Sur la base du bilan qui a été dressé, et compte tenu des différences entre États membres, le présent chapitre expose les principales évolutions et les principaux défis à relever dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe, qui sous-tendent les nouveaux *domaines prioritaires* et les nouvelles *questions concrètes* qui ont été désignés comme objectifs de travail à l'horizon 2020 et figurent à l'annexe 1.

### ***2.1. La qualité et la pertinence des résultats en matière d'apprentissage sont essentielles pour le développement des compétences***

Le faible niveau de compétences de base en Europe entrave les progrès économiques et limite considérablement les individus dans leur parcours professionnel et leur épanouissement social et personnel. Pour que l'employabilité, l'innovation et la citoyenneté active progressent, les compétences de base doivent aller de pair avec d'autres compétences et attitudes essentielles: la créativité, l'esprit d'entreprise et le sens de l'initiative, les compétences numériques (notamment la programmation), les connaissances en langues étrangères, l'esprit critique - développé notamment grâce à l'alphabétisation en ligne et l'éducation aux médias, et des compétences ressortissant aux secteurs en plein développement, comme l'économie verte.

***Stimuler la qualité des acquis de l'apprentissage tout au long de la vie*** Si 16 États membres ont mis en place des stratégies globales d'éducation et de formation tout au long de la vie, tous les pays devraient développer ces stratégies et veiller à la perméabilité entre les différents niveaux et formes d'apprentissage, et lors de la transition entre l'éducation et la formation et l'emploi. Cela requiert des efforts soutenus de coordination et de partenariat entre les différents secteurs d'apprentissage.

***L'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE)*** constituent le point de départ et l'un des moyens les plus efficaces de renforcer la maîtrise de compétences clés, mais le défi est double: il s'agit à la fois d'améliorer l'accès et la qualité. L'offre de services aux enfants de moins de 3 ans pose particulièrement problème. Dans le prolongement du cadre de la qualité de l'EAJE élaboré par les États membres lors du précédent cycle de travail, il convient de poursuivre les travaux sur des questions clés comme l'amélioration de l'accès, en mettant l'accent sur les personnes défavorisées, la professionnalisation du personnel et l'efficacité des systèmes de gouvernance, de financement et de suivi.

***Des mesures destinées à réduire l'abandon scolaire ont été mises en place*** par tous les États membres, mais ne constituent pas toujours une stratégie complète, telle qu'exigée par la recommandation du Conseil de 2011. Une réponse appropriée nécessite un engagement à long terme et une coopération intersectorielle, axée sur la prévention et une intervention précoce. Des stratégies destinées à réduire l'abandon scolaire devraient inclure des approches collaboratives, un partenariat avec les parties prenantes externes et les interlocuteurs locaux, et contribuer à l'amélioration des acquis de l'apprentissage de tous les apprenants.

***Les systèmes d'enseignement supérieur (ES) devraient dynamiser l'économie de la connaissance.*** L'enseignement supérieur doit répondre efficacement aux demandes d'une société et d'un marché du travail en mutation, en veillant à ce que la modernisation se concentre sur les synergies entre l'enseignement, la recherche et l'innovation, en établissant des liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les communautés locales et les régions, et sur des approches innovantes afin d'améliorer la pertinence des

programmes d'études, y compris en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Accroître les taux d'obtention de diplôme, notamment au sein des groupes défavorisés, demeure un défi pour de nombreux États membres.

***Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) est bon*** dans la plupart des États membres. Les systèmes d'apprentissage et d'EFP en alternance sont particulièrement importants, car ils permettent d'acquérir les compétences propres à faciliter la transition vers le marché du travail. Les États membres ont pris de nombreuses mesures pour mettre en œuvre les éléments définis dans le communiqué de Bruges (2010) pour la période 2011-2014 visant à améliorer la performance, la qualité et l'attrait de l'EFP, l'accent étant mis sur la formation en milieu professionnel. Pour le prochain cycle de travail, il conviendrait de continuer à encourager ce type de formation sous toutes ses formes, tout en renforçant l'alliance européenne pour l'apprentissage et en anticipant davantage les besoins du marché du travail en matière de qualifications. Les résultats à obtenir à moyen terme, tels que définis dans les conclusions de Riga du 22 juin 2015 (voir annexe 2), sont en nombre limité et ont permis de préciser l'objectif à atteindre.

***L'éducation et la formation des adultes constituent la base d'une amélioration des compétences ou d'une requalification.*** Les évolutions récentes en ce qui concerne le faible niveau de compétences de base des adultes et les taux de chômage élevés rendent nécessaire un renforcement de la mise en œuvre de l'agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes. Au nombre des priorités devraient figurer une gouvernance plus efficace, des augmentations significatives des offres d'apprentissage et du niveau de participation, une offre plus souple, un accès plus large, une surveillance plus étroite et une meilleure assurance de la qualité (voir annexe 2).

## ***2.2. L'éducation doit contribuer à la cohésion sociale, l'égalité, la non-discrimination et l'acquisition de compétences civiques***

Les taux d'inégalité sont à leur niveau le plus élevé de ces trente dernières années dans la plupart des pays de l'UE et de l'OCDE, ce qui a une incidence négative sur les résultats en matière d'éducation, étant donné que les systèmes d'éducation ont tendance à reproduire les schémas existants en ce qui concerne le statut socio-économique. Il est dès lors prioritaire de briser le cycle intergénérationnel du faible niveau de qualifications. Alors qu'une majorité d'États membres a pris des mesures en vue d'améliorer l'accès à l'éducation des apprenants défavorisés, il subsiste un grand fossé en matière d'éducation et garantir l'accès à un enseignement général et à des formations de qualité demeure un défi dans une grande partie de l'UE. Des mesures efficaces doivent être prises afin de garantir une éducation et une formation à tous les apprenants, en particulier aux personnes provenant de milieux défavorisés ou ayant des besoins particuliers, aux migrants ou aux personnes issues de l'immigration et aux Roms. La «garantie pour la jeunesse» devrait être pleinement mobilisée à cet effet.

Il convient par ailleurs de s'attaquer aux inégalités entre les hommes et les femmes, notamment aux différences relatives aux choix en matière d'éducation. Le harcèlement et la violence, notamment liés à la question de l'égalité hommes-femmes, dans l'environnement de l'apprentissage, ne sauraient être tolérés. Les établissements d'enseignement et les enseignants doivent disposer des moyens et du soutien requis pour que, dans leur environnement d'apprentissage, les apprenants puissent expérimenter des

valeurs telles que l'inclusion, l'égalité, la non-discrimination et la citoyenneté démocratique.

La déclaration de Paris des ministres de l'éducation du 17 mars 2015 préconisait des actions à tous les niveaux en vue de renforcer le rôle joué par l'éducation dans la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes de liberté, de tolérance et de lutte contre la discrimination, le renforcement de la cohésion sociale et l'aide à apporter aux jeunes afin qu'ils deviennent des membres actifs et responsables de notre société diverse et inclusive, faisant preuve d'ouverture d'esprit<sup>1</sup>. L'éducation est importante pour prévenir la marginalisation et la radicalisation et pour lutter contre celles-ci. Les suites à donner à la déclaration constituent une priorité essentielle du nouveau cycle de travail, les mesures concrètes adoptées s'appuyant sur des ressources provenant du programme Erasmus+, conformément aux quatre domaines recensés dans la déclaration: i) promouvoir l'acquisition, par les citoyens, de compétences sociales, civiques et interculturelles leur permettant de mieux s'approprier les valeurs fondamentales de l'Europe, et encourager une citoyenneté active, ii) favoriser l'esprit critique et l'éducation aux médias, iii) encourager l'éducation des enfants défavorisés et des jeunes et iv) promouvoir le dialogue interculturel.

### ***2.3. Un apprentissage pertinent et de qualité exige ...***

***Un recours plus intensif aux pédagogies innovantes et aux compétences et outils numériques:*** plusieurs États membres font état d'initiatives visant à accroître les compétences numériques des enseignants et des apprenants, et un tiers d'entre eux ont mis en place des stratégies nationales pour la numérisation de l'éducation. Il reste toutefois des défis considérables à relever. La révolution numérique fait monter en flèche la demande de qualifications et de compétences numériques; l'éducation et la formation doivent tenir compte de cette nécessité, qui requiert des investissements dans les infrastructures, des changements organisationnels, des équipements numériques et des compétences en la matière de la part du personnel enseignant, ainsi que la création de ressources éducatives numériques (et libres) et de logiciels éducatifs de qualité. L'éducation et la formation devraient tirer profit de l'évolution des nouvelles TIC et adopter des pédagogies innovantes et dynamiques, fondées sur des méthodes participatives et sur des projets. Des environnements d'apprentissage ouverts peuvent contribuer à la collaboration entre les différents secteurs éducatifs, y compris en faveur des apprenants défavorisés.

***Un large soutien en faveur des enseignants:*** De nombreux États membres font état de mesures prises pour améliorer la formation des enseignants et insistent sur le fait que l'enseignement initial et le développement professionnel continu des enseignants et des formateurs devraient être adaptés à l'usage prévu, combinant matière, pédagogie et pratique. Les enseignants devraient être formés pour faire face à la diversité croissante des apprenants, prévenir l'abandon scolaire et utiliser des pédagogies innovantes et des outils TIC de manière optimale, tout en bénéficiant d'un soutien à l'insertion dès le début de leur carrière.

---

<sup>1</sup> L'enseignement non formel est important pour promouvoir la participation sociale et démocratique des jeunes, qui constitue une priorité en vertu du cadre de coopération de l'UE dans le domaine de la jeunesse; voir le prochain rapport de l'UE sur la jeunesse 2015.

Dans de nombreux pays, les pénuries de personnel font de plus en plus obstacle à un enseignement de qualité, tandis que l'intérêt pour la carrière d'enseignant s'amenuise. Des stratégies globales à long terme sont nécessaires pour sélectionner les candidats les plus qualifiés, aux expériences et parcours divers, sachant que cette profession véhicule de forts stéréotypes sexistes, et leur offrir des perspectives de carrière attrayantes.

***Favoriser la mobilité à des fins d'apprentissage:*** le premier tableau de bord de la mobilité (2014) révèle que le contexte de la mobilité à des fins d'apprentissage varie fortement d'un État membre à l'autre; d'importantes barrières subsistent en matière d'information, de soutien aux étudiants et de reconnaissance. Il y a lieu d'assurer un suivi des actions concernant la transparence, l'assurance de la qualité, la validation et la reconnaissance des compétences et qualifications, et d'en poursuivre la mise en œuvre. Il convient aussi de veiller à la collecte de données de meilleure qualité pour garantir le suivi de la mobilité.

Par ailleurs, soutenir l'internationalisation de l'enseignement supérieur restera une priorité, notamment la mise en place de partenariats stratégiques et de cours communs et la promotion de la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et des chercheurs.

***Des outils de transparence et de reconnaissance de l'UE renforcés et simplifiés:*** des outils de transparence et de reconnaissance sont essentiels pour la mobilité, l'employabilité et l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que pour garantir l'utilisation de qualifications acquises en dehors de l'UE. La plupart des États membres ont mis en place des cadres nationaux de certification et en ont indiqué les références dans le cadre européen des certifications (CEC). Il convient de poursuivre dans cette voie et de favoriser le passage de la transparence à la reconnaissance des qualifications dans toute l'Europe, en renforçant le rôle du CEC et en encourageant la validation de l'apprentissage non formel et informel. Des instruments adéquats de reconnaissance et de validation des connaissances, aptitudes et compétences acquises grâce au numérique peuvent soutenir l'adoption de pratiques d'apprentissage ouvertes et novatrices. Une attention particulière devrait être accordée à la simplification et à la rationalisation des instruments existants de l'UE relatifs aux compétences et qualifications destinés au grand public, afin d'en renforcer le rayonnement.

***Comblar le déficit d'investissement:*** l'efficacité des investissements dans une éducation et une formation de qualité est une source de croissance durable. Or, depuis le début de la crise, les budgets publics restent limités et plusieurs États membres réduisent leurs dépenses nominales en matière d'éducation et de formation. Dès lors, pour assurer une éducation et une formation de qualité, dans un large contexte sociétal, il semble nécessaire d'aider les États membres à concevoir des réformes plus performantes. Le plan d'investissement pour l'Europe, Erasmus+, les Fonds structurels et d'investissement européens, y compris l'initiative pour l'emploi des jeunes et «Horizon 2020» peuvent contribuer à stimuler les investissements et à soutenir les priorités stratégiques du cadre «Éducation et formation 2020», en tissant des liens solides avec les politiques mises en place.

### **3. GOUVERNANCE ET METHODES DE TRAVAIL**

Depuis le rapport conjoint de 2012, la gouvernance du cadre «Éducation et formation 2020» s'est améliorée, en particulier grâce à l'élargissement de la base de

connaissances (le suivi de l'éducation et de la formation) et au renforcement du caractère opérationnel des groupes de travail et des plateformes régulières d'échanges entre les principales parties prenantes, telles que le forum «Éducation, formation et jeunesse». Il s'en dégage un consensus en faveur de l'approche décrite ci-après pour le prochain cycle de travail.

- *Des éléments d'analyse solides et un suivi des progrès accomplis* sont essentiels à l'efficacité du cadre «Éducation et formation 2020», et ils seront mis en œuvre en coopération avec Eurostat, le réseau Eurydice, le Cedefop, l'OCDE et d'autres organisations.
- La simplification et la *rationalisation de la communication d'informations* au sein du cadre «Éducation et formation 2020» demeurent une priorité; l'extension du cycle de travail à 5 ans sera un atout à cet égard.
- *Le renforcement des liens entre les milieux de l'éducation, des entreprises et de la recherche, et la participation des partenaires sociaux et de la société civile* permettront de renforcer l'action du cadre «Éducation et formation 2020» et la pertinence des systèmes d'apprentissage en vue d'accroître la capacité d'innovation de l'Europe. À cet égard, les alliances de la connaissance, les alliances sectorielles pour les compétences dans le cadre d'Erasmus+, les actions Marie Skłodowska-Curie et l'Institut européen d'innovation et de technologie dans le cadre d'Horizon 2020 sont des précurseurs. La coopération avec les parties prenantes bénéficiera aussi de l'impulsion du forum «Éducation, formation et jeunesse», du Forum européen Université-Entreprise, du forum EFP-Entreprises et des forums thématiques se tenant dans les États membres. La coopération avec la société civile et les partenaires sociaux européens se poursuivra, de façon à permettre une utilisation optimale de leurs compétences et de leurs capacités de communication.

Les outils du cadre «Éducation et formation 2020» ont fait leurs preuves, mais n'ont pas toujours été véritablement efficaces au niveau national, notamment en raison d'un manque de synchronisation des activités, de lacunes dans la diffusion et de la faible prise de conscience nationale de l'utilité des résultats. La boîte à outils «Éducation et formation 2020» sera améliorée:

- Afin d'améliorer la transparence et la cohérence des activités «Éducation et formation 2020», la Commission, en coopération avec les États membres (y compris le trio des présidences du Conseil), élaborera un *plan de travail évolutif et indicatif «Éducation et formation 2020»* intégrant les activités d'apprentissage par les pairs et les principales activités prévues au sein des groupes de travail et des groupes informels de hauts fonctionnaires du cadre «Éducation et formation 2020» et procurant une vue d'ensemble claire de celles-ci, à savoir les réunions des directeurs généraux de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement supérieur (réunions des DG) et du groupe de haut niveau dans le domaine de l'éducation et de la formation.
- À partir de 2016, une nouvelle génération de *groupes de travail* se penchera sur les *domaines prioritaires du cadre «Éducation et formation 2020»*. Ces groupes feront rapport aux groupes informels de hauts fonctionnaires concernés, qui fournissent des orientations et filtrent les résultats afin de porter les plus pertinents d'entre eux à la



connaissance du Conseil. Des méthodes de travail innovantes seront encouragées et les résultats obtenus par les groupes seront mieux diffusés, au profit d'un réel partage des connaissances.

- Les **activités d'apprentissage par les pairs** «*Éducation et formation 2020*», généralement menées dans le cadre de groupes de travail, seront renforcées et permettront aux États membres confrontés à des enjeux stratégiques similaires de se regrouper pour travailler ensemble. Les **examens par les pairs** dans le cadre des réunions de DG axées sur des défis propres à certains pays se sont révélés utiles mais nécessitent davantage de préparation et un dialogue interactif. Des activités de **conseil entre pairs**, personnalisées, pourront venir en appui d'un programme de réforme national spécifique.
- La **diffusion des bonnes pratiques** et des enseignements tirés des expériences passées, s'appuyant, le cas échéant, sur les données disponibles au niveau international, sera renforcée par l'organisation d'événements thématiques, des échanges en matière d'apprentissage des politiques et tout système de transfert et d'échange de connaissances sur les méthodes qui fonctionnent en matière d'éducation.
- Il sera systématiquement fait appel au **suivi de l'éducation et de la formation**, articulé avec le semestre européen et générant des données thématiques et spécifiques par pays actualisées (points forts et enjeux, notamment), pour alimenter les débats stratégiques au niveau du Conseil et du Parlement européen lors des débats sur les enjeux et les réformes en matière d'éducation.
- Le potentiel d'**Erasmus+** sera pleinement exploité afin d'accroître l'impact des outils du cadre «*Éducation et formation 2020*», y compris en ancrant la préparation des expérimentations stratégiques au niveau des groupes de travail et en utilisant les données rassemblées grâce aux projets d'excellence.

## ANNEXE 1: DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA COOPERATION EUROPEENNE EN MATIERE D'EDUCATION ET DE FORMATION

Le bilan à mi-parcours a confirmé les quatre *objectifs stratégiques* du cadre «Éducation et formation 2020» fixés par le Conseil en 2009:

1. Faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité;
2. Améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation;
3. Favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active;
4. Encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

Dans le cadre de ces objectifs stratégiques, le bilan dressé a mis en évidence l'objectif commun des États membres, qui est de rationaliser les actuels domaines d'action prioritaires. Le tableau ci-après propose le **passage à 6 domaines prioritaires (au lieu de 13)**, dont chacun peut contribuer à un ou plusieurs objectifs stratégiques, pour la période allant jusqu'en 2020, alimentant les priorités stratégiques globales de l'UE et en parfaite cohérence avec celles-ci.

Dans le tableau ci-après, les domaines prioritaires se déclinent en autant de *points concrets*, le Conseil ayant demandé que des éléments plus concrets soient fournis afin d'orienter les futurs travaux. Ces domaines d'action feront l'objet d'un suivi grâce aux méthodes de travail du cadre «Éducation et formation 2020» et à sa boîte à outils; ils (i) constituent un défi commun pour les États membres et (ii) présentent une valeur ajoutée du fait qu'ils sont abordés au niveau européen.

Les États membres choisiront, conformément à leurs priorités nationales, les domaines et questions auxquels ils souhaitent apporter leur contribution (travail et coopération).

	DOMAINES PRIORITAIRES	POINTS CONCRETS
1	<p><b>Aptitudes et compétences pertinentes et élevées, axées sur les acquis de l'apprentissage, pour favoriser l'employabilité, l'innovation et une citoyenneté active</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplier les actions stratégiques ciblées afin de lutter contre le faible niveau de <b>compétences de base</b> dans l'ensemble de l'Europe, dans les domaines suivants: <b>lecture et écriture, mathématiques, sciences et compétences numériques.</b></li> <li>• Renforcer l'acquisition de <b>compétences transversales et essentielles</b>, conformément au cadre de référence relatif aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, notamment <b>les compétences numériques et linguistiques et l'esprit d'entreprise</b>, grâce à des cadres européens communs et à des outils d'autoévaluation comme HEInnovate.</li> <li>• Réamorcer des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie portant sur les <b>phases de transition</b> dans l'éducation scolaire, tout en favorisant les transitions vers et entre l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et l'éducation et la formation des adultes, y compris l'apprentissage non formel et informel, ainsi que de l'éducation et de la formation vers le marché du travail.</li> <li>• Favoriser l'accès à des <b>services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE)</b> de qualité, notamment pour les plus défavorisés, et mettre en œuvre le cadre de qualité y relatif.</li> <li>• Réduire l'abandon scolaire en soutenant des stratégies d'école et d'établissement et les dispositifs de secondes chances, et en favorisant des environnements d'apprentissage et des pédagogies efficaces.</li> <li>• Renforcer la pertinence de <b>l'enseignement supérieur</b> vis-à-vis du marché du travail et de la société, notamment par une compréhension plus fine et prospective des besoins et performances du marché du travail, en mettant en place de nouvelles formules de programmes de cours et davantage de formations en milieu professionnel et en intensifiant la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs.</li> <li>• Mettre en œuvre les résultats à obtenir à moyen terme issus des conclusions de Riga en ce qui concerne <b>l'enseignement et la formation professionnels</b> (voir annexe 2), tout en renforçant l'alliance européenne pour l'apprentissage et en anticipant davantage les besoins du marché du travail en matière de qualifications.</li> <li>• Mettre en œuvre <b>l'agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes</b> (voir annexe 2).</li> </ul>
2	<p><b>Éducation pour tous, égalité, non-discrimination et promotion des compétences civiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte de la <b>diversité</b> croissante <b>des apprenants</b> et améliorer <b>l'accès à un enseignement général et à des formations inclusifs et de qualité</b>, destinés aux apprenants de toute origine, y compris à ceux qui proviennent de milieux défavorisés, ceux qui ont des besoins particuliers, les migrants et les Roms, tout en luttant contre la discrimination, le racisme, la ségrégation, le harcèlement, la violence et les stéréotypes.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'attaquer aux inégalités en matière d'éducation entre les hommes et les femmes et promouvoir des choix éducatifs plus équilibrés à cet égard.</li> <li>• Faciliter une réelle acquisition de la <b>langue d'apprentissage et de travail</b> par les migrants.</li> <li>• Encourager l'acquisition de <b>compétences civiques, interculturelles, sociales et relationnelles</b>, la compréhension et le respect mutuels, ainsi que l'adhésion aux valeurs démocratiques et aux droits fondamentaux.</li> <li>• Renforcer l'<b>esprit critique</b>, ainsi que l'éducation aux médias et les connaissances numériques.</li> </ul>
3	<b>Une éducation et une formation ouvertes et innovantes, entrant de plain-pied dans l'ère numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accorder une place de choix aux <b>pédagogies innovantes et dynamiques</b> telles que l'enseignement interdisciplinaire et les méthodes participatives, afin de renforcer le développement d'aptitudes et de compétences pertinentes et de haut niveau, tout en encourageant l'éducation pour tous, y compris pour les personnes défavorisées et les élèves handicapés.</li> <li>• Encourager la <b>gouvernance éducative participative</b> en favorisant l'engagement des apprenants, des enseignants, des parents et de la communauté locale au sens large, comme par exemple les groupes de la société civile, les partenaires sociaux et les entreprises.</li> <li>• Renforcer les <b>synergies</b> entre l'éducation, la recherche et les activités en matière d'innovation, dans la perspective d'une croissance durable, en s'appuyant sur les avancées obtenues dans l'enseignement supérieur, et en portant une attention renouvelée à l'enseignement et à la formation professionnels et aux écoles.</li> <li>• Promouvoir l'utilisation des <b>TIC en tant que moteur de changement systémique</b> pour augmenter la qualité et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux.</li> <li>• Renforcer la disponibilité et la qualité des <b>ressources éducatives ouvertes et numériques</b> et des pédagogies à tous les niveaux de l'enseignement, en coopération avec les communautés «open source» européennes.</li> <li>• S'atteler au développement des <b>aptitudes et compétences numériques à tous les niveaux de l'enseignement</b>, en réponse à la révolution numérique.</li> </ul>
4	<b>Un large soutien en faveur des enseignants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le <b>recrutement, la sélection et le soutien à l'entrée en service</b> des candidats les plus aptes et les plus qualifiés pour la profession d'enseignant.</li> <li>• Renforcer l'<b>attrait et le prestige</b> de la profession d'enseignant, y compris au moyen de stratégies globales.</li> <li>• Soutenir la <b>formation initiale et le développement professionnel continu</b> des enseignants, en particulier pour faire face à la diversité croissante des apprenants et à l'abandon scolaire, et favoriser les formations en milieu professionnel, les compétences numériques et les pédagogies innovantes,</li> </ul>

		<p>notamment au moyen d'instruments de l'UE tels que le jumelage électronique (eTwinning), le portail School Education Gateway et la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'excellence à tous les niveaux de <b>l'enseignement</b>, en élaborant des programmes, en organisant l'apprentissage et en mettant en place des structures d'incitation, tout en recherchant de nouveaux moyens de mesurer la qualité de la formation des enseignants.</li> </ul>
5	<p><b>La transparence et la reconnaissance des compétences et des qualifications pour faciliter l'apprentissage et la mobilité de la main-d'œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la <b>transparence, l'assurance de la qualité, la validation et la reconnaissance</b> des compétences et des qualifications, y compris celles qui sont acquises par l'apprentissage numérique, en ligne et ouvert, et la validation de l'apprentissage informel et non formel.</li> <li>• <b>Simplifier et rationaliser</b> les outils en matière de transparence, de documentation, de validation et de reconnaissance qui impliquent des contacts directs avec les apprenants, les travailleurs et les employeurs et encourager l'utilisation des cadres de certification.</li> <li>• Encourager la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et des chercheurs ainsi que la mise en place de partenariats stratégiques et de cours communs en renforçant l'<b>internationalisation</b> de l'enseignement supérieur.</li> </ul>
6	<p><b>Investissements durables, performance et efficacité des systèmes d'éducation et de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les possibilités offertes par le plan d'investissement pour l'Europe dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment en encourageant des modèles de financement propres à attirer des acteurs et des capitaux privés.</li> <li>• Encourager les États membres à se fonder sur des données probantes dans l'élaboration des politiques pour <b>assurer le suivi des politiques et concevoir des réformes</b> qui assurent plus efficacement la mise en œuvre d'un enseignement de qualité.</li> <li>• Favoriser des moyens innovants de garantir des <b>investissements durables</b> à tous les niveaux de l'éducation et de la formation et sous toutes leurs formes, y compris le financement fondé sur les résultats et les systèmes de partage des coûts.</li> </ul>

## **ANNEXE 2: PRIORITES SPECIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLS ET DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES JUSQU'EN 2020**

Les priorités et les résultats à obtenir d'ici 2020 doivent être précisés, et adoptés via le présent rapport conjoint, dans l'optique des programmes sectoriels relatifs à l'enseignement et à la formation professionnels (le processus de Bruges/Copenhague) et du nouvel agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes.

### **Résultats à obtenir à moyen terme issus des conclusions de Riga en ce qui concerne l'enseignement et la formation professionnels**

- Promouvoir la **formation en milieu professionnel** sous toutes ses formes, en accordant une attention particulière aux formations en apprentissage, en associant les partenaires sociaux, les entreprises, les chambres professionnelles et organismes d'EFPI, ainsi qu'en encourageant l'innovation et l'esprit d'entreprise.
- Développer davantage les mécanismes d'**assurance de la qualité** dans l'EFPI, conformément aux recommandations du CERAQ et, dans le cadre des systèmes d'assurance de la qualité, veiller à assurer des **retours d'information et d'expériences** continus vers l'EFPI et les systèmes d'enseignement et de formation professionnels continus fondés sur les acquis de l'apprentissage.
- Améliorer l'**accès à l'EFPI et aux qualifications pour tous** grâce à des systèmes plus flexibles et plus perméables, notamment en proposant des services d'orientation efficaces et intégrés et en permettant la validation de l'apprentissage non formel et informel.
- Renforcer les **compétences clés** dans les programmes d'EFPI et multiplier les possibilités réelles d'acquérir ou de développer ces compétences dans le cadre de l'EFPI et de l'EFPC.
- Permettre un accès systématique aux programmes de **formation professionnelle initiale et continue des enseignants, des formateurs et des conseillers de l'EFPI**, à la fois en milieu scolaire et professionnel, et multiplier les occasions d'y participer.

### **Nouvel agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes**

- **Gouvernance**: garantir la cohérence entre l'éducation et la formation des adultes et d'autres domaines d'action, améliorer la coordination, l'efficacité et l'adéquation de celle-ci avec les besoins de la société, de l'économie et de l'environnement; augmenter les investissements.
- **Offre et adhésion**: augmenter de manière significative l'offre d'une éducation et de formations de haute qualité pour les adultes, surtout en ce qui concerne les compétences en matière de lecture et d'écriture, en mathématiques ou les compétences numériques, et favoriser l'adhésion à cette offre grâce à des stratégies efficaces d'information, d'orientation et de motivation, en ciblant plus particulièrement les groupes qui en ont le plus besoin.
- **Flexibilité et accès**: assurer un accès élargi en augmentant les possibilités de bénéficier de formations en milieu professionnel et en utilisant les TIC de manière efficace; mettre en place des procédures pour cerner et évaluer les compétences des adultes peu qualifiés et offrir aux personnes ne possédant pas le niveau de qualifications 3 suffisamment de possibilités de bénéficier de secondes chances menant à des qualifications reconnues par le CEC.

- **Qualité:** améliorer l'assurance de la qualité, y compris le suivi et l'analyse d'impact, améliorer la formation initiale et continue des formateurs d'adultes et collecter les données nécessaires sur les besoins à cibler et les formations à mettre sur pied dans ce domaine.